











REUNION D'INFORMATION GROUPEMENT ACHAT ENERGIE SIEIL 2023-2025



Francois Xavier DILLARD Directeur du Développement Territorial Olivier CHASTANET Responsable Marché Public DCR Grand Centre Boris KESSLER Responsable Commercial Région Grand Centre Fabien SIBILEAU Responsable du pôle Administration des Ventes Grand Centre Caroline SCHERER Responsable Administration des Ventes du marché SIEIL.





• Présentation d'EDF et de vos interlocuteurs

· Point sur mise en place du marché

Evolution des prix de marchés

Vos contrats

Aides gouvernementales



Présentation d'EDF et de vos interlocuteurs

EDF COMMERCE GRAND CENTRE



Nos engagements:

Une équipe technico-commerciale à votre.

L'appui de services d'expertise EDF pour vous accompagner sur l'ensemble de vos problématiques.

Une organisation pour vous garantir la meilleure réactivité dans le traitement de vos demandes. Un processus de traitement de la relation clientèle mis sous assurance qualité (Certification AFNOR).

UN INTERLOCUTEUR COMMERCIAL DEDIE BASE A TOURS

UNE EQUIPE D'ADMINISTRATION DES VENTES SUR ILE DE FRANCE

UNE EQUIPE DE CHARGES DE SERVICE CLIENTELE DEDIEE AU MARCHE PUBLIC SUR ILE DE FRANCE



Interlocuteur commercial dédié

Dans le cadre de votre marché votre Interlocuteur Commercial dédié :

- Met en place et suit l'exécution du marché
- Assure la coordination de l'ensemble des intervenants nécessaire au bon déroulement du marché;
- Pilote la bascule des sites en lien avec le Gestionnaire du Réseau (GRD);
- Assure la relation avec le Gestionnaire du réseau
- Assure le bon fonctionnement des étapes liées à la facturation
- Vous envoyer des informations sur les évolutions majeures réglementaires, techniques et environnementales impactant le marché de l'énergie.

Selon vos besoins, votre interlocuteur organise des rencontres, chez vous, avec nos experts

- · d'Efficacité Énergétique,
- · de solidarité,
- · de développement territorial,
- de facturation.

Interlocuteurs commerciaux





En cas d'absence de Boris, son responsable Olivier sera à votre écoute pour la continuité de service.



Laurent et Véronique seront les relais commerciaux des membres du groupement sur les départements suivants:



Une équipe de chargés de clientèle sur Ile de France



Vos chargés de clientèle ont une double compétence commerciale et technique :

- commerciale (questions relatives à la facture, mise en service, résiliations, etc.) et,
- technique (méthodologie de rattachement/détachement d'un site, gestion des relations avec les GRD, etc.).

Leurs missions sont de:

Vous apporter des réponses aux questions liées au marché, à la gestion des comptes et à la facturation.

Être votre interlocuteur pour gérer la relation avec le gestionnaire de réseau (GRD) concernant toutes les demandes de :

- Mise en service.
- Résiliation.
- Modification de puissance.

- Ajout/Suppression de Points de Livraison (PDL).
- Branchements provisoires.

Gérer tous les aspects contractuels de la relation commerciale :

- Accueil téléphonique.
- États récapitulatifs.
- Modalités de paiement.

- Modification de nom de PDL.
- Suivi / explication sur les factures.
- Mise en œuvre des prix du marché.

Une équipe de chargés de clientèle sur Ile de France





Téléphonique

Nous vous proposons:

 un accueil téléphonique dédié, accessible du lundi au vendredi de 8h00 à 17h45 au 09 70 81 83 19



Le site www.edf.fr/collectivites

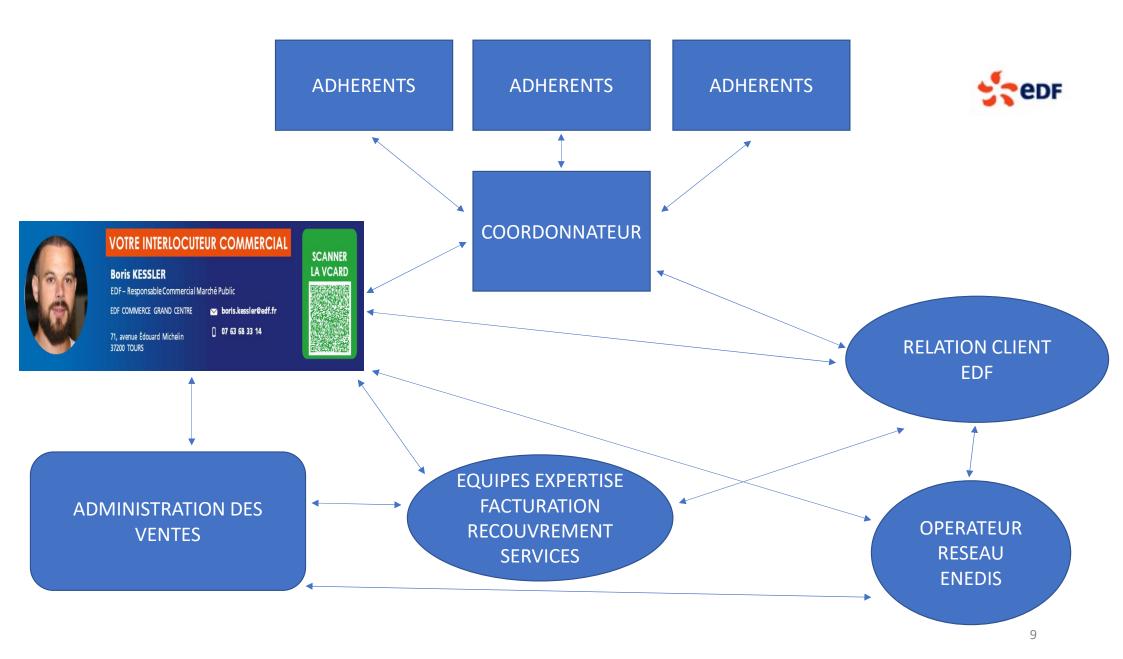
Un accès disponible 24h/24 et 7jours/7 au site internet d'EDF Entreprises à partir duquel vous pouvez suivre vos demandes et effectuer de nombreuses opérations.



L'e-mail

Vous bénéficiez d'une adresse mail pour correspondre avec l'ensemble de vos interlocuteurs : edfgroupements@edf.fr et prochainement une adresse mail dédiée sieil@edf.fr

Un accusé de réception vous est envoyé le jour même de votre envoi, dès lecture de votre message.

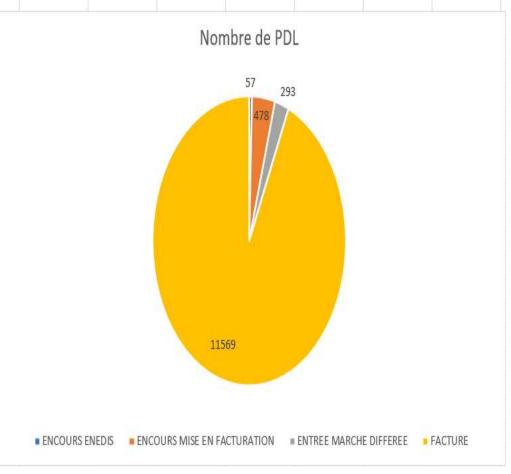




Point sur la mise en place du marché



Statut	Nombre de PDL	Taux d'avancement	
ENCOURS ENEDIS	57	0,46%	
ENCOURS MISE EN FACTURATION	478	3,86%	
ENTREE MARCHE DIFFEREE	293	2,36%	
FACTURE	11569	93,32%	
Total à traiter à date	12397	100,00%	
RESILIE DEPUIS DEBUT MARCHE	12	0	
RESILIE AU MOMENT DE LA BASCULE	27	0	
TRV NON INTEGRE	1560	0	
RETIRE AU MOMENT DE LA BASCULE	214	0	
Total général marché	14210		





Evolution des prix

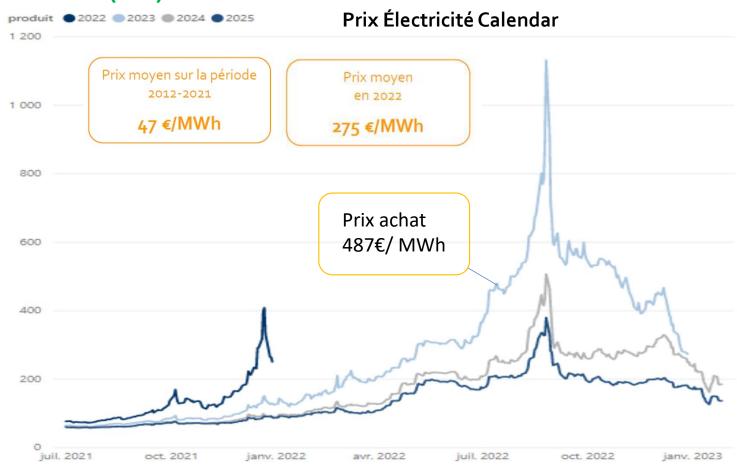
Des hausses de prix de marché de gros inédites, amorties pour partie par un ensemble de dispositifs



Une conjonction d'événements qui conduisent à une augmentation des prix de marché à des niveaux jamais atteints (1/2)

- La crise des prix est essentiellement due à une crise du gaz
- Augmentation du prix du gaz liée à la reprise économique post COVID, puis aux tensions géopolitiques suivies du conflit Russie-Ukraine
- Impact sur le prix à terme de l'électricité compte tenu du lien entre prix de l'électricité et prix du gaz
- Une disponibilité des installations de production en baisse en 2022
- Les contraintes liées à la crise sanitaire COVID ont conduit à réorganiser les travaux de maintenance sur le parc nucléaire avec un impact sur la disponibilité en 2022
- La découverte fin 2021 du phénomène de corrosion sous contrainte sur des portions de tuyauterie a conduit EDF à réaliser un programme de contrôle et d'expertise sur 12 réacteurs avec mise à l'arrêt.
- La canicule et les sécheresses ont également eu un impact négatif sur les installations nucléaires (contraintes de température de rejet dans les fleuves) et sur les stocks hydrauliques

Une conjonction d'événements qui conduisent à une augmentation des prix de marché à des niveaux jamais atteints (2/2)





Vos contrats



Electricité

MS1 à partir du 01/01/2023 pour une durée de 36 mois allant jusqu'à fin 2025

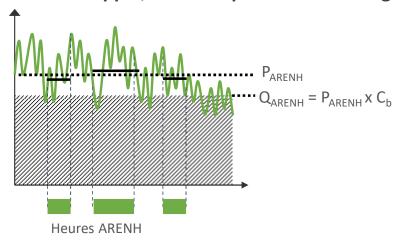
Remise d'offre le 01.06.2022 et achat du volume prévisionnel réalisé le 13.07.2022 par prise de position sur les marchés.

Offre PRIX FIXE avec exercice du SWAP MARCHE vers retour ARENH le 02.11.2022

L'ARENH



- Le dispositif ARENH permet à tous les fournisseurs alternatifs de s'approvisionner en électricité auprès d'EDF dans des conditions fixées par les pouvoirs publics, un prix égal à 42 €/MWh et un plafond fixé à 100 TWh/an.
- Les droits ARENH annuels sont définis comme présenté dans les tableaux ci dessous:
- Pour rappel, fin du dispositif de sourcing ARENH au 31 Décembre 2025.



Définition des heures ARENH

		7	F	М	Α	M	J	J	Α	S	0	N	D
Jours de semaine hors	Heures comprises entre 1 heure et 7 heures												
jours fériés	Toutes les heures												
Samedis, dimanches et jours fériés	Toutes les heures												



- Pour la livraison 2023, le plafond a été maintenu à **100 TWh**



Principe de l'écrêtement ARENH

- La mise en place du dispositif ARENH résulte d'un engagement de l'Etat français auprès de la Commission Européenne qui a été instauré par la loi NOME du 7 décembre 2010.
- Il permet à tous les fournisseurs alternatifs de s'approvisionner en électricité auprès d'EDF dans des conditions fixées par les pouvoirs publics. Le prix est actuellement de 42 €/MWh et le volume global maximal affecté au dispositif est égal à 100 TWh/an.
 - Pour que ses clients bénéficient de ce dispositif, EDF le réplique dans ses offres.
- Conformément aux dispositions du code de l'énergie et notamment l'article L336-3, si les demandes des fournisseurs au titre de ce dispositif excèdent le volume maximal prévu par les textes, soit 100 TWh/an, alors le volume d'ARENH cédé fait l'objet d'un plafonnement selon les modalités prévues par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).
 - Le taux d'écrêtement est annoncé par la CRE après le guichet de novembre et est calculé comme suit :

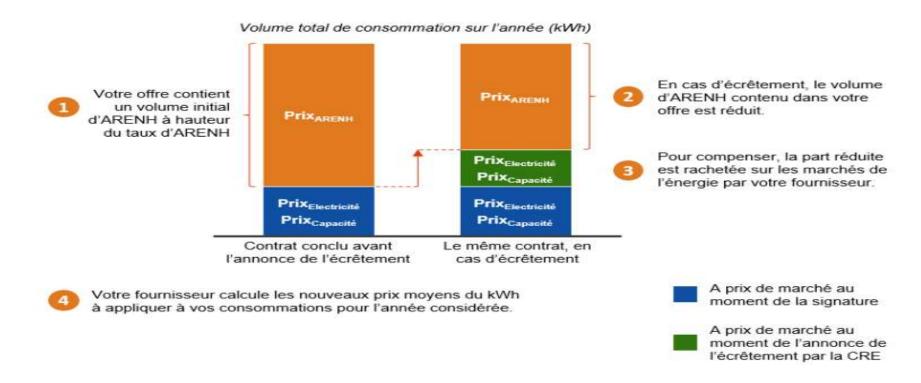
$$C_{Ecr\hat{e}tement_{Yx}} = \frac{Volume~ARENH~demand\acute{e}_{Yx} - Plafond~ARENH}{Volume~ARENH~demand\acute{e}_{Yx}}$$

EDF, comme tous les fournisseurs, compense le volume d'ARENH écrêté en achetant ce volume d'électricité et la part capacité manquante (l'ARENH intégrant la part capacité associée) au prix du marché sur la moyenne des prix des 15 premiers jours de Décembre AL-1, ou sur une prise de position unique comme dans le cas du groupement d'achat du SIEIL.



Quel est alors l'impact sur votre facture ?

EDF, comme tous les fournisseurs, compense le volume d'ARENH écrêté en achetant ce volume d'électricité et la part capacité manquante (l'ARENH intégrant la part capacité associée) à prix de marché. Le prix du contrat de fourniture est donc modifié pour tenir compte de ces achats complémentaires sur le volume écrêté.



Impact de l'écrêtement ARENH



Hypothèse Ecrêtement ARENH

Surcoût si Indexation et Ecrêtement

1	1000
$\tau_{ARENH} * C_{\acute{e}cr\acute{e}tement} * \frac{1}{10} * (Prix_{Remplacement March\acute{e}} - Prix_{AREN})$	H + 8760 * PTIX Remplacement Capacité)

Prix ARENH nouveau 42,00 €/MWh
Prix ARENH ancien 42,00 €/MWh

Taux d'écrètement (%)
Prix de Remplacement Marché
Prix de Remplacement Capacité

32,57% 448,05 €/MWh 60,00 €/kW

Segment	Taux ARENH	Surcoût Indexation		
C2	80,04%	0,00 €/MWh		
C3	89,57%	0,00 €/MWh		
C4	71,89%	0,00 €/MWh		
C5 Base	68,57%	0,00 €/MWh		
C5 HP-HC 68,57%		0,00 €/MWh		
C5 4 Postes 68,57%		0,00 €/MWh		
C5 EP	91,94%	0,00 €/MWh		









LES AIDES GOUVERNEMENTALES EN 2023



Communes éligibles au TRV bénéficiant du bouclier **Tarifaire**

Prix moyen 2023 HT avant bouclier	Prix moyen 2023 HT après bouclier
Supérieurs à 424€/MWh	280€/MWh
Entre 343 et 424€/MWh	Entre 199 et 280€/MWh (Application d'une décote de 144€/MWh)
entre 199 et 343€/MWh	199€/MWh





Communes Non éligibles au TRV bénéficiant de l'amortisseur

Type de site	Prix moyen 2023 HT avant amortisseur	Amortisseur	Prix moyen 2023 HT après amortisseur
SITES C4	358,36€/MWh	89,18€/MWh	269,18€/MWh
SITES C3	261,57€/MWh	40,79€/MWh	220,78€/MWh
SITES C2	305,17€/MWh	62,59€/MWh	242,58€/MWh
SITES C5 BAT	386,27€/MWh	103,14€/MWh	283,13€/MWh
SITES C5 EP	126,28€/MWh	0	126,28€/MWh



LE TARIF REGLEMENTE

Pour rappel:

Evolution du barème des prix du TRV limitée à 15% au 01.02.2023 demandée par les pouvoirs publics, limitant le prix fourniture à environ 195€ HT

Sans cette limitation, le prix du TRV aurait dû évoluer de + 177,52 €/MWh HT ou + 97,94% TTC pour les tarifs Bleus professionnels.

